



Chères Tolvériennes, Chers Tolvériens

Comme chaque année le budget de votre commune est élaboré le 1er trimestre avant son adoption par le Conseil Municipal. Ce budget **sans augmentation** de la part communale des impôts locaux est très contraint, vous en trouverez le détail dans les pages suivantes.

La limitation des frais de fonctionnement, notamment des charges de personnel avec une hausse de 1% ce qui est inférieur à l'évolution des salaires et des charges, nous permet en 2016 de poursuivre nos investissements ; par ailleurs, l'endettement reste stable.

Nos efforts sont constants pour conserver la qualité des services apportés aux Tolvériens.

Toujours à votre écoute.

Votre maire,

Brigitte BAPTISTE

Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Le projet de BHNS fait l'objet d'une concertation sur les aménagements proposés. Un registre est mis à votre disposition du 18 mai au 20 juin à la mairie de Touvre ainsi que dans chacune des mairies de l'agglomération.

Enquête sur l'amélioration des services publics

Du 25 avril au 27 mai un diagnostic territorial dressant l'état des lieux des services actuels à disposition de la population est réalisé par l'Etat et le Département de la Charente. L'analyse des besoins permettra in fine de proposer des pistes d'amélioration. Le questionnaire est téléchargeable sur les sites internet de l'Etat (www.charente.gouv.fr), du Département (www.charente.fr).

Charte « Bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune »

Le Syndicat Mixte de l'Angoumois a initié une démarche de réflexions et d'actions autour de la qualité de la restauration scolaire.

Une charte « *Bien manger à l'école c'est l'affaire de ma commune* » a été élaborée ; cette charte s'articule autour de huit engagements.

- Engagement 1 : Servir aux écoliers une majorité de plats cuisinés sur site.
- Engagement 2 : Mettre en valeur les fruits et les légumes de saisons.
- Engagement 3 : Former le personnel du restaurant scolaire aux bases d'une cuisine savoureuse.
- Engagement 4 : Faciliter le contact entre l'équipe de cuisine, le personnel de service et d'encadrement et les écoliers.
- Engagement 5 : Réaliser une enquête de satisfaction une fois par an.
- Engagement 6 : Réunir plusieurs fois par année scolaire une commission dédiée à la restauration.
- Engagement 7 : Œuvrer pour limiter le gaspillage.
- Engagement 8 : Créer une page restauration sur le site internet de la collectivité.

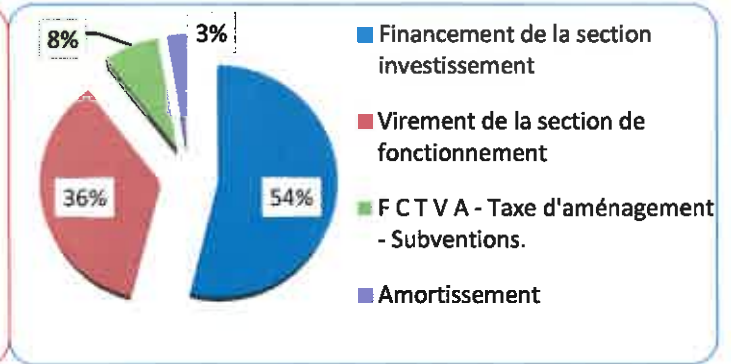
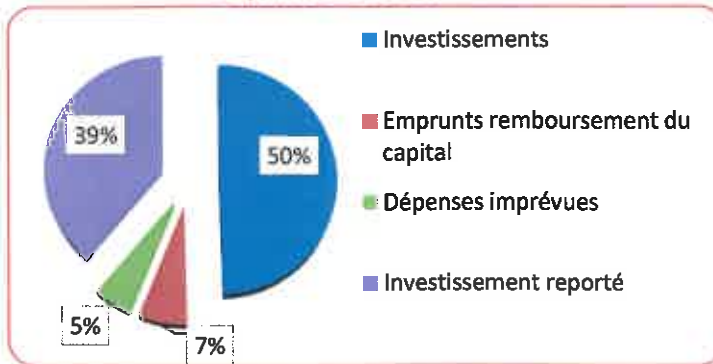
Lors du Conseil Municipal du 03 février 2016 les élus ont débattu sur ce sujet et ont constaté que le restaurant de l'École des Sources fonctionne en respectant scrupuleusement la quasi-totalité de ces préceptes. Il a été décidé, à l'unanimité, d'adhérer à cette charte qui constitue un label de qualité pour les repas proposés quotidiennement à nos écoliers.

Budget principal de la commune année 2016

Investissement

Dépenses = 229 225 Euros

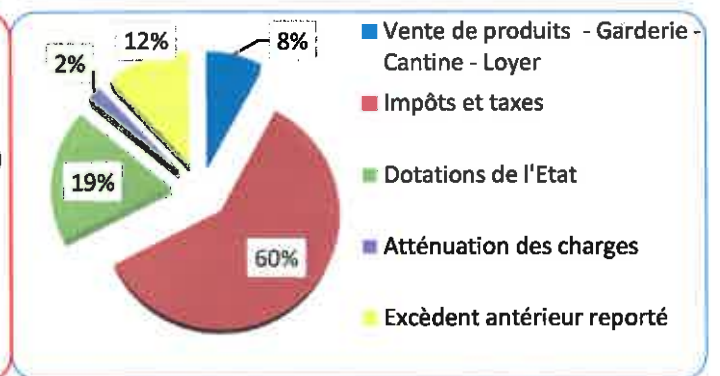
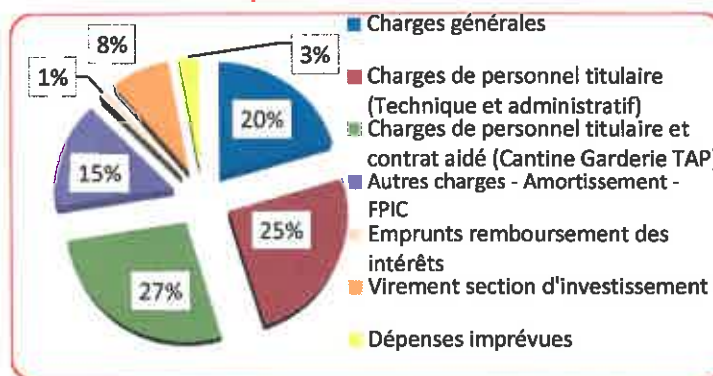
Recettes = 229 225 Euros



Fonctionnement

Dépenses = 978 624 Euros

Recettes = 978 624 Euros

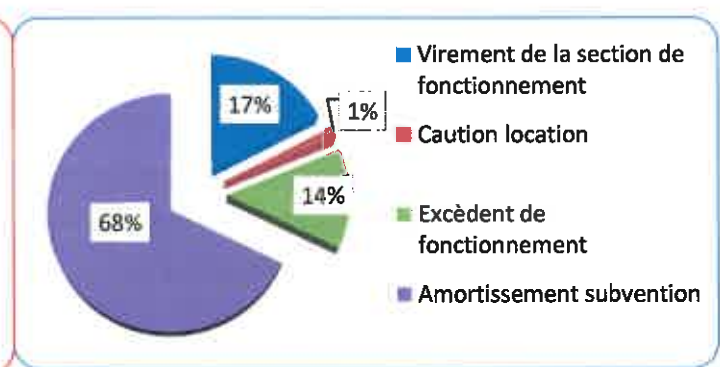
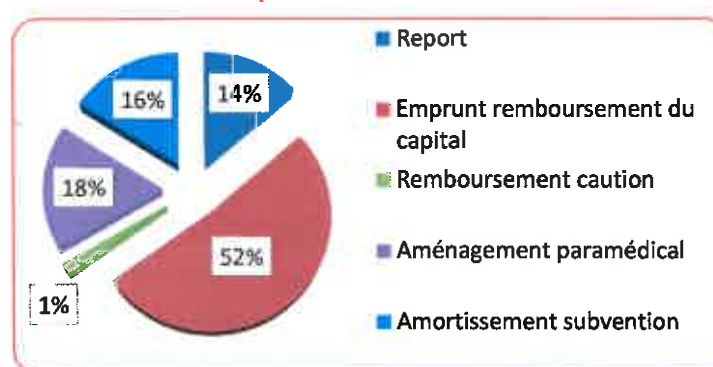


Budget Quai 55 année 2016

Investissement

Dépenses = 49 873 Euros

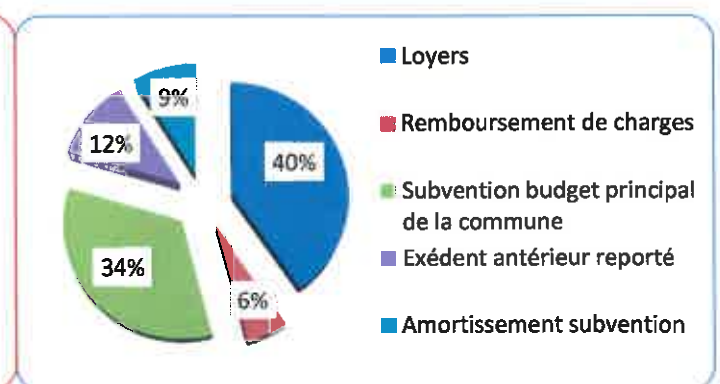
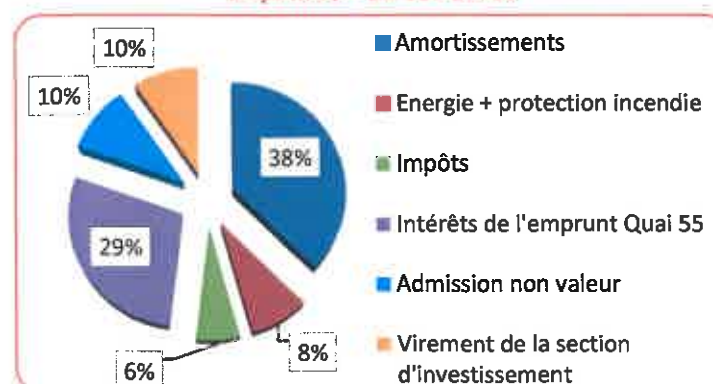
Recettes = 49 873 Euros



Fonctionnement

Dépenses = 89 863 Euros

Recettes = 89 863 Euros



Travaux de voirie

A partir du mercredi 25 mai 2016 à 8h00 le Conseil départemental de la Charente réalise des travaux.

Ils se dérouleront en 3 phases sous réserve des conditions météo et de l'avancement de ceux-ci.

1^{ère} phase : Lundi 23 mai et mardi 24 mai 2016 sur la commune de Touvre.

Travaux sous route barrée sur la RD 23 entre le Quai 55 et le passage à niveau. L'accès et la sortie du Quai 55 se feront par l'entrée située près du carrefour avec la rue du Pontil.

2^{ème} phase : Du mercredi 25 mai au vendredi 27 mai sur la commune de Magnac sur Touvre.

Travaux sous route barrée sur la RD 408 entre la RD 23 et la RD 699.

3^{ème} phase : Lundi 30 et mardi 31 mai 2016 (peut-être mercredi 1 juin) sur la commune de Magnac sur Touvre.

Travaux en circulation alternée sur la RD 699.

Pour des raisons de sécurité le **stationnement sera interdit**, sur toutes les zones concernées, pendant la durée du chantier.

Budget communal 2016

➤ **Le cumul des budgets 2016 (Principal de la commune et Quai 55) s'élève à 1 347 685 Euros.**

➤ **Les Taux d'imposition des taxes locales perçues par la commune n'ont pas augmenté.**

Ils sont toujours parmi les plus bas des 16 communes de l'agglomération de GrandAngoulême.

Sur les avis d'impôts émis par l'administration vous pouvez le constater dans la colonne Commune.

Taxes	Taux
Habitation	9,99 %
Foncier bâti	27,70 %
Foncier non bâti	49,79 %

➤ **Des baisses de recettes et des charges supplémentaires pour notre commune.**

- La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat a baissé de 16 110 € en 2015 et 14 000€ en 2016
- Une nouvelle taxe de 1 797€ pour le ramassage des bacs de déchets communaux,
- Une charge de 4 307€ pour l'Application des Droits du Sol (Gestion administrative des constructions, permis, déclarations, modification...). Auparavant les dossiers étaient gérés par les services de l'Etat.

➤ **Programme des investissements.**

- Eglise - Travaux sur la toiture pour mise hors d'eau.
- Rue des Gauchons - Réfection d'une partie de la chaussée.
- Cantine - Achat d'un four pour remplacer le four très ancien qui ne présente plus la fiabilité requise.
- Voirie communale - Reprise du marquage au sol.
- Signalisation routière - Achat des panneaux nécessaires à la mise en conformité avec la réglementation.
- Quai 55 - Aménagement du pôle Paramédical (cabinet pour l'ostéopathe - Isolation phonique).
- Aménagement du carrefour RD 23 / RD 408 – Travaux de finition.
- Mise en sécurité de l'entrée de la commune sur la RD 57 - Afin de tester l'efficacité et en attente de la validation de l'aménagement définitif, un rond point provisoire avec traçage au sol sera réalisé au carrefour entre la RD 57 et les rues de l'église et de Beauregard.

➤ **En 2016 notre volonté d'agir pour les enfants de la commune se poursuit !**

- Le montant des dépenses scolaires et périscolaires représente environ 24 % du budget de fonctionnement de la commune.

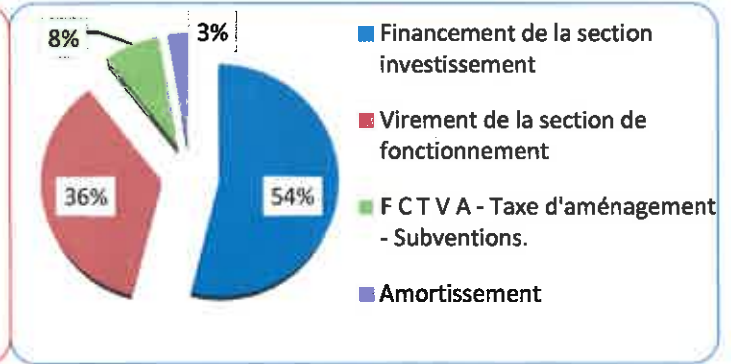
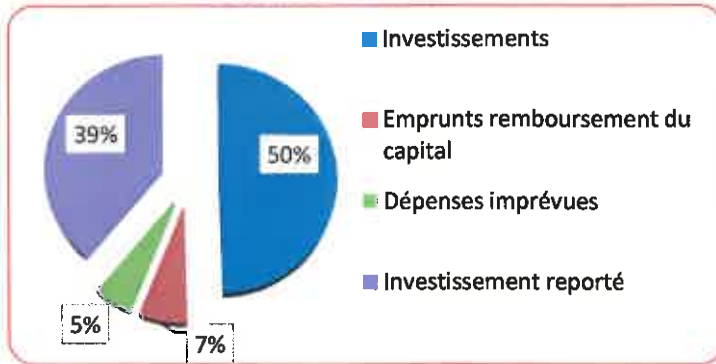
Bilan financier 2015 des charges scolaires et périscolaires	Dépenses	Recettes
Ecoles	55 310,23 €	0,00 €
Garderie périscolaire	41 774,00 €	12 058,24 €
T A P	40 658,07 €	2 740,00 €
Cantine frais de personnel, maintenance et énergies (hors denrées)	59 558,26 €	0,00 €
Temps de surveillance des enfants hors garderie	11 300,00 €	0,00 €
Pause méridienne obligatoire des agents	9 300,00 €	0,00 €
SIVU - Centre de loisirs pour les enfants (vacances et mercredi)	36 157,00 €	0,00 €
Cumuls Dépenses et recettes	254 057,56 €	14 798,24 €
Montant de la dépense	239 259,32 €	
Dépense par enfant sur la base de 118 élèves scolarisés à Touvre	2 027,62 €	

Budget principal de la commune année 2016

Investissement

Dépenses = 229 225 Euros

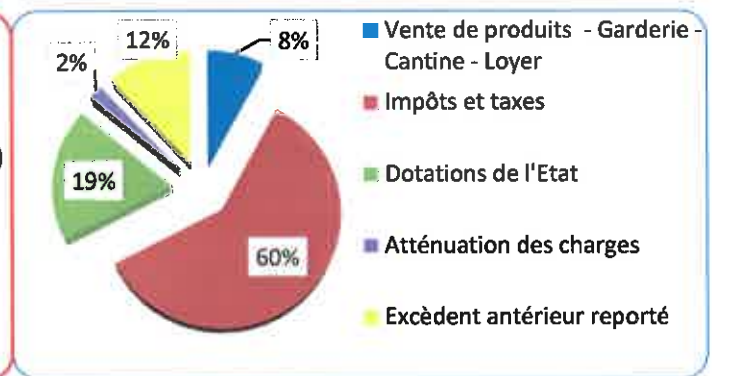
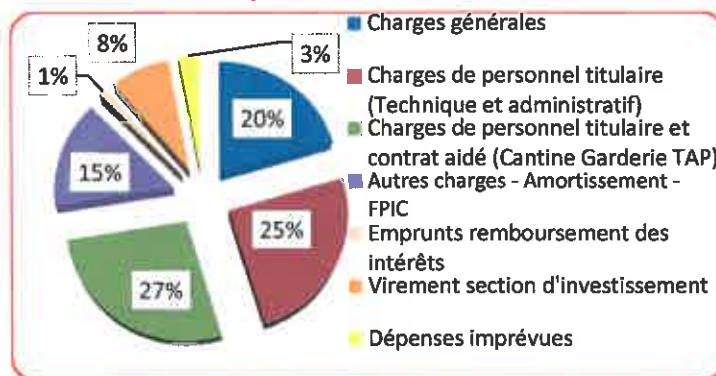
Recettes = 229 225 Euros



Fonctionnement

Dépenses = 978 624 Euros

Recettes = 978 624 Euros

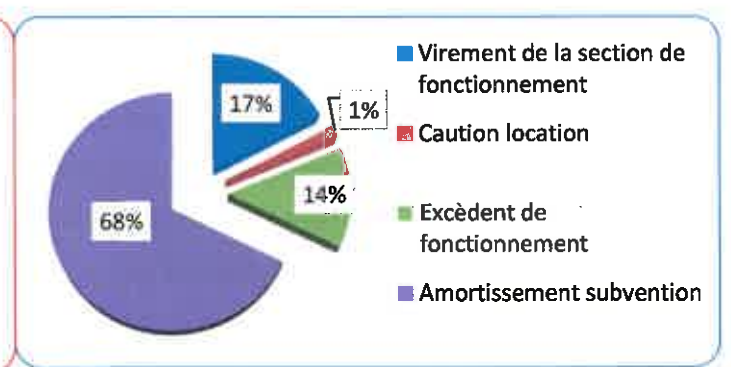
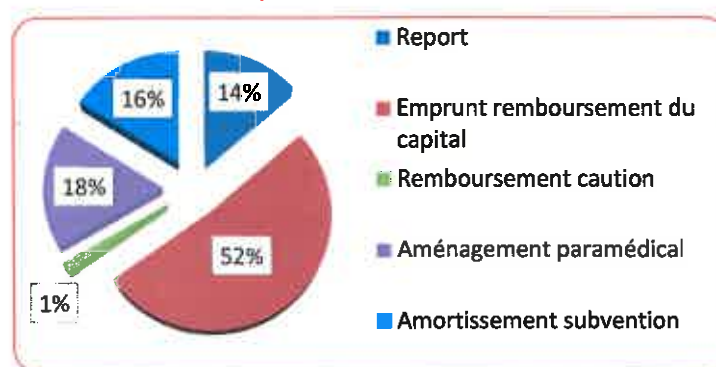


Budget Quai 55 année 2016

Investissement

Dépenses = 49 873 Euros

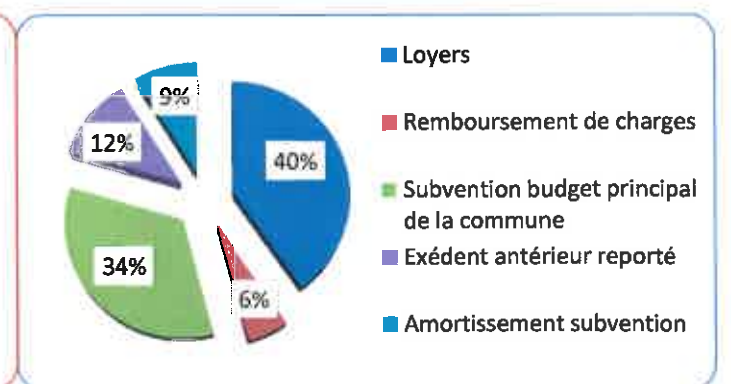
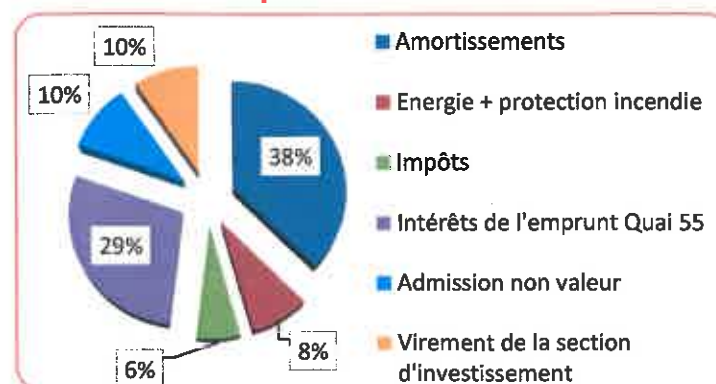
Recettes = 49 873 Euros



Fonctionnement

Dépenses = 89 863 Euros

Recettes = 89 863 Euros



Résidence du Logis

Transfert du domaine privé dans le domaine communal

L'enquête publique pour rétrocession de la voirie et des espaces verts du lotissement de la Résidence du Logis section A W n°145 d'une superficie de 11 403 m², s'est déroulée du 4 au 18 janvier 2016.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le projet de rétrocession.



Trier devient plus facile

Il y a du changement dans les sacs jaunes.

Désormais tous les emballages se trient.

Vous vous demandez toujours si vos pots de yaourts en plastique peuvent rejoindre le sac jaune (ou bac jaune, ou colonne enterrée jaune) ? Si les barquettes des fraises sont recyclables ? Et qu'en est-il des films plastiques qui emballent vos magazines préférés ? Les flacons de lessive vont-ils dans le sac noir ou le jaune ?

Bonne nouvelle, à toutes ces questions, la réponse est désormais : OUI

Les consignes de tri changent et se simplifient. Tous les emballages - à ne pas confondre avec les objets - plastiques sont désormais acceptés y compris les sachets aluminisés (paquets de chips, café...) et autres sachets plastiques.

La Charente, Cognac et l'agglomération d'Angoulême ont rejoint les 51 collectivités en France retenues pour tester les nouvelles consignes. Une candidature rendue possible grâce au nouveau centre de tri de Mornac qui bénéficie des dernières technologies et à la volonté des élus du territoire. « En facilitant le tri, nous espérons motiver le geste de trier. Recycler est un enjeu de société afin de limiter les pollutions et lutter contre le changement climatique », explique Yannick Péronnet, vice-président de GrandAngoulême en charge des déchets ménagers. De gros progrès peuvent encore être réalisés. Ainsi sur 1 million de tonnes d'emballage en plastiques mises sur le marché chaque année, seules 23 % sont recyclées. Beaucoup trop peu.

Et à ce jour en Charente, sur 596 kg de déchets collectés par an, 101 kg sont recyclés (verre compris).

L'objectif est d'en recycler rapidement au moins 6 kg de plus par an et par habitant.

Collecte des bidons de pétrole lampant (principalement utilisé pour alimenter les appareils de chauffage).

Les bidons vides ne doivent plus être présentés en collecte. Ce type de contenant souillé doit être apporté dans les déchetteries de GrandAngoulême. Ils seront ensuite acheminés vers une usine de traitement spécifique puis valorisés énergétiquement en tenant compte de la toxicité du contenu.

On compte sur vous - Plus d'infos : Trionsplusfort16.com / www.pluspropremaville.fr

Le Quai 55 accueille de nouvelles activités

• **Une Ostéopathe**, Madame Laura Gaget, a ouvert son cabinet le lundi 2 mai 2016 dans le bâtiment en face du pôle paramédical.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter par téléphone au 06 37 97 06 40.

Son installation complète les possibilités de soins déjà en place : Kinésithérapeute, Orthophoniste, Pédicure, Psychologue clinicienne.

• **Un atelier de création et fabrication de charentaises traditionnelles** est actuellement en cours d'implantation dans les locaux de l'ancienne boulangerie, une information complémentaire sera donnée ultérieurement. (Pour mémoire ce local est la propriété d'un investisseur privé).

• Un projet nous a été présenté par un artisan pour la création d'une **boulangerie** (fabrication et vente) dans le local communal précédemment occupé par le kebab. A ce jour il procède à une étude financière avec ses organismes bancaires.

Complément au Bulletin Municipal de la Mairie de Touvre – Dépôt légal 05.2016

Responsable de la publication : Brigitte BAPTISTE

Responsables de la rédaction : Jacques DUBREUIL, Jacques PIOT, Isabelle FOSTAN, Eliane REYNAUD